

Envoyé en préfecture le 05/02/2026

Reçu en préfecture le 05/02/2026

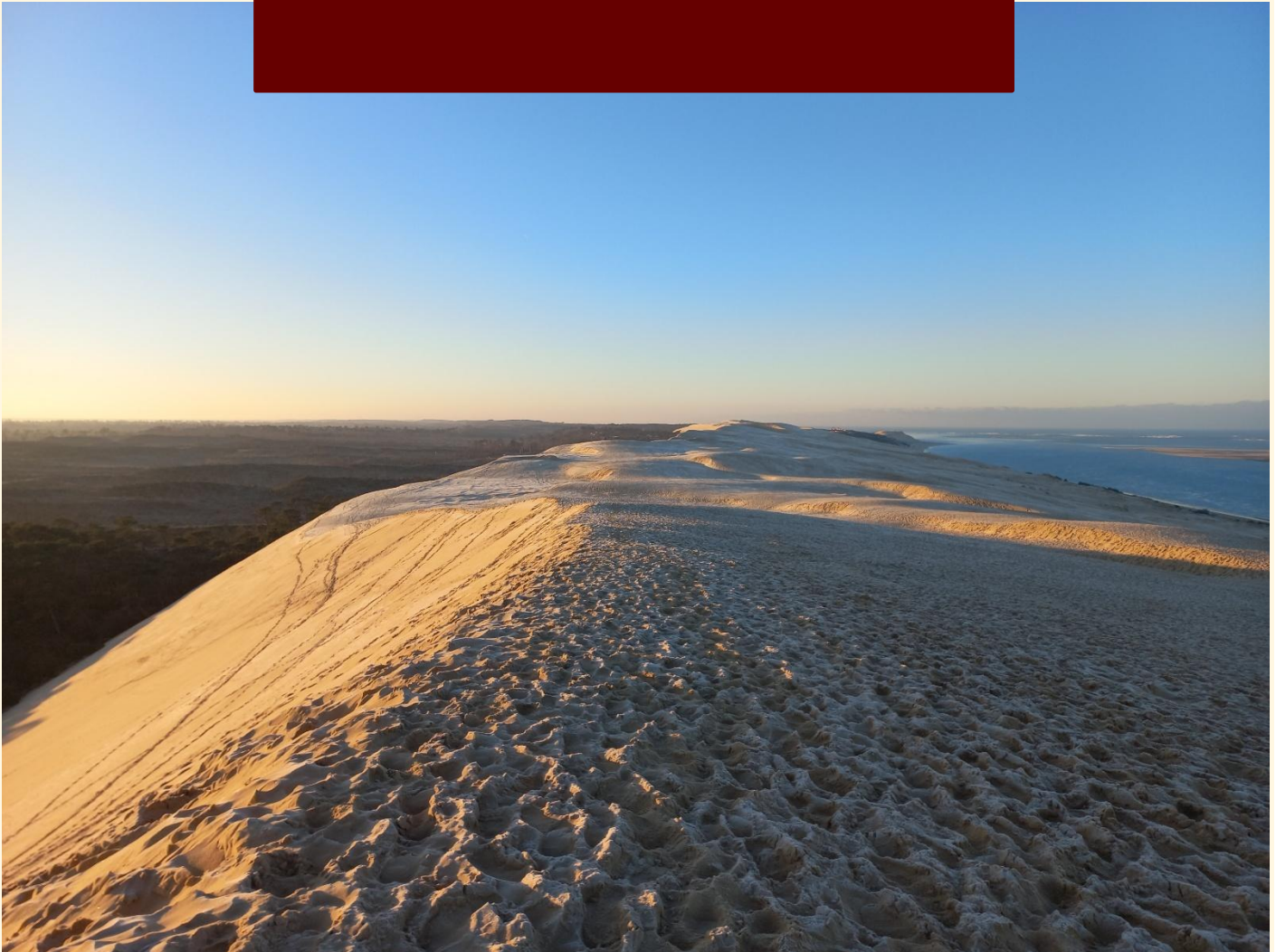
Publié le

ID : 033-200012045-20260205-435_2026_01-DE



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Exercice 2026



**Syndicat Mixte
de la Grande Dune du Pilat**

site classé



Siège social Hôtel de ville
33260 La Teste de buch
Siret 20001204500015
APE 8413Z

dune du Pilat

Envoyé en préfecture le 05/02/2026

Reçu en préfecture le 05/02/2026

Publié le

ID : 033-200012045-20260205-435_2026_01-DE



Sommaire

| | |
|--|-----------|
| SYNTHÈSE..... | 4 |
| SECTION DE FONCTIONNEMENT | 6 |
| 1/ Charges de gestion courante (chapitre 11)..... | 6 |
| 2/ Charges de personnel (chapitre 012)..... | 8 |
| 3/ Charges financières (chap 66) et dotations aux amortissements (chap 67 – opérations d’ordre) | 9 |
| SECTION D’INVESTISSEMENT | 10 |
| 1/ L’achèvement des aménagements complémentaires | 10 |
| 2/ Les études préliminaires pour engager une nouvelle tranche de travaux en 2027 qui concerneront :..... | 11 |
| 3/ Les remboursements d’emprunts..... | 11 |
| MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’ACTION..... | 12 |
| Orientation 1 : Préserver les composantes paysagères forgeant le caractère unique du Grand Site de France en projet..... | 12 |
| Orientation 2 : Développer la médiation pour renforcer l’esprit des lieux..... | 14 |
| Orientation 3 : Favoriser le tourisme durable et inclusif | 16 |
| Orientation 4 : Renforcer le partage et la transmission du projet de territoire | 18 |

SYNTHÈSE

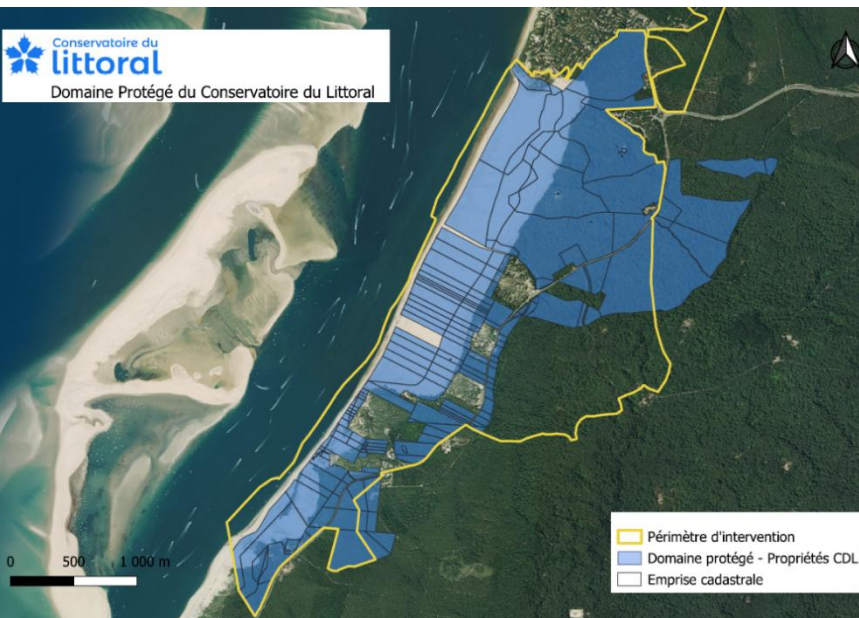
L'année 2025 aura été marquée par la préparation, la rédaction et la validation le 28 septembre d'un programme d'actions pour les années à venir (2025-2028).

Ce programme se décline en 4 orientations :

- **Orientation 1** : préserver les composantes paysagères forgeant le caractère unique du Grand Site de France en projet ;
- **Orientation 2** : développer la médiation culturelle et scientifique pour renforcer l'esprit des lieux ;
- **Orientation 3** : favoriser le tourisme durable et inclusif ;
- **Orientation 4** : renforcer le partage et transmettre le projet de territoire Grand Site de France.

Fidèle aux valeurs de la politique des Grands Sites de France, ce programme reprend les prescriptions de l'IGEDD pouvant être portées par le Syndicat dans les limites du périmètre actuel du Grand Site de France en projet (frange littorale du site classé de la Dune du Pilat et de la forêt usagère de La Teste de Buch).

Ce programme fixe les objectifs à atteindre d'ici 2028.



Depuis 2011 le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat (SMGDP) est gestionnaire des terrains situés en site classé de la Dune du Pilat et de la forêt usagère, acquis par le Conservatoire du littoral (CDL) dans le périmètre d'intervention validé en conseil d'administration de l'établissement.

En parallèle, le Conservatoire du littoral a entrepris ces derniers mois, des démarches visant à sélectionner un bureau d'étude afin d'entreprendre la rédaction du plan de gestion comprenant un volet paysage. L'élaboration de ce document cadre s'inscrit dans la continuité du renouvellement de la convention de gestion signée en juin 2024, pour une durée de 6 ans. L'état des lieux et le diagnostic partagé vont pouvoir être réalisés au cours du 1^{er} semestre. La restitution finale du plan de gestion est prévue en 2027.

Le Syndicat Mixte, en tant que gestionnaire a été associé aux différentes étapes de la procédure ayant abouti à la sélection du bureau d'études (élaboration du cahier des charges, suivi des procédures de marchés publics, consultations des dossiers des candidats, etc...).

En parallèle, le Syndicat a piloté les suivis naturalistes complémentaires à ceux engagés par le Conseil Départemental et la Commune dans le cadre de NATURA 2000. Leur réalisation s'est avérée nécessaire pour parfaire l'évaluation des connaissances, préliminaire au diagnostic et à la préparation du plan de gestion.

Au-delà, le Syndicat a mené ses missions d'accueil du public en :

- ✓ Poursuivant **les aménagements complémentaires** sur l'espace d'accueil pour parfaire le dispositif d'accueil,
- ✓ Confortant les actions **d'animations pédagogiques et de sensibilisation** en ciblant de nouveaux publics notamment les **habitants et les structures sociales**,
- ✓ Proposant des **événements** s'adressant prioritairement aux **habitants du territoire élargi**,
- ✓ Rendant plus visible la diversité des missions et actions du Syndicat par une **communication renforcée** notamment sur les **réseaux sociaux** avec l'appui d'un prestataire extérieur.

En 2026, avec un budget stabilisé reposant sur les recettes du parc de stationnement et le montant des redevances versées par les concessionnaires et sans apport de subventions établi à ce jour, le Syndicat Mixte s'emploiera à :

- ✓ **Poursuivre ses missions de gestionnaire** des terrains du Conservatoire du littoral,
- ✓ **Optimiser les conditions d'accueil du public** par la gestion et l'animation de l'espace d'accueil,
- ✓ **Décliner le programme d'actions** selon le calendrier prévisionnel,
- ✓ **Œuvrer à l'élaboration du plan de gestion** des terrains du Conservatoire du littoral (*cette action n'engendrera pour le Syndicat, aucune charge particulière, les honoraires du bureau d'études étant entièrement à la charge du propriétaire des emprises foncières*),
- ✓ **Rédiger en interne le bilan de l'Opération Grand Site**

SYNTHÈSE DES RECETTES 2025

Recettes du parc de stationnement :

2 088 700 €

Redevances des concessions de service :

287 477 €

Cotisations statutaires (CR NA et CD 33) :

25 000 €

Subvention DREAL

60 000 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT

I/ Charges de gestion courante (chapitre II)

De manière constante, exercice après exercice, certaines charges de gestion courante correspondent à des dépenses qui permettent d'assurer le fonctionnement de l'établissement et de garantir la sécurité juridique, la conformité réglementaire et la transparence des procédures. **Ces charges constituent des instruments indispensables au bon exercice des missions du Syndicat.**

1/ Aspects réglementaires et sécuritaires

Le Syndicat Mixte bénéficiera à nouveau en 2026 de l'accompagnement juridique nécessaire afin de le représenter devant les juridictions compétentes et de sécuriser l'ensemble des démarches procédurales dans le cadre du contentieux lié à l'incendie survenu en juillet 2022. **L'ensemble des actions couvert par cette dépense constitue une mesure de sécurisation indispensable pour la bonne gestion de ce dossier sensible.**

Coût prévisionnel :

25 000 €

2/ Gestion des terrains du Conservatoire du littoral (600 hectares)

Il s'agira de :

- **Consolider** les données naturalistes post incendie et le suivi des espèces à enjeu NATURA 2000,
- **Maîtriser** le développement des espèces exotiques envahissantes,
- **Entretenir** les dispositifs anti-intrusion sur les parcelles impactées par l'incendie de juillet 2022 et garantir la sécurité des espaces naturels qui restent exposés au risque incendie,
- **Assurer** une veille continue en partenariat avec la FFVL, de la pratique du vol libre et le respect de la réglementation en vigueur,
- **Entreprendre** les missions de surveillance et de police en concertation avec les autorités locales et les services de l'OFB.

En 2025, un agent du syndicat a suivi et validé la formation « Garde du littoral ». Le Syndicat disposera en cours d'année d'un 3^{ème} agent assermenté pour assurer les missions de police de l'environnement.

En complément des documents structurants indispensables à la gestion administrative qui ont été mis à jour courant 2025 par les services administratifs du syndicat, il conviendra d'être accompagné par un prestataire spécialisé pour **une mise en conformité au RGPD et répondre ainsi à une obligation légale.**

L'analyse annuelle des bilans comptables transmis par les huit concessionnaires occupant un local sur l'espace d'accueil sera à poursuivre. Cette expertise indépendante est essentielle pour assurer une lecture critique des données financières et techniques et **garantir la fiabilité du suivi des contrats de concession de service.**

Le budget primitif devra également prendre en considération les augmentations prévisibles de certaines charges incompressibles telles que les assurances, les taxes et impôts ou encore les fluides.

*À noter que, par le biais d'une procédure de marché, un changement de prestataire pour la fourniture des produits d'hygiène est intervenu en 2025. Cela a permis de réduire les frais de gestion de l'espace sanitaire dédiés au public de **13%**.*

Coût prévisionnel :

40 000 €

En contrepartie, le Syndicat bénéficiera pour la 1^{ère} année, des **redevances** à percevoir auprès des professionnels du vol libre autorisés à exercer leur activité commerciale sur l'emprise du Conservatoire du littoral. Des Conventions d'Occupation Temporaire (COT) du domaine public ont été signées en ce sens, en 2025.

Montant estimatif des redevances
(part fixe + part variable) :

7 500€ + 2,5% du CA

3/ L'entretien des équipements et des bâtiments de l'espace d'accueil nécessaire, trois ans après leur mise en service

Les matériaux choisis pour la requalification de l'espace d'accueil traduisent une volonté de sobriété avec le recours à des matériaux locaux, des structures légères et des revêtements sans imperméabilité des sols afin de garantir un aménagement réversible et respectueux du site classé. Ce parti pris suppose un **entretien régulier** qui convient d'entamer en 2026 et qui impactera les budgets des exercices à venir **afin de maintenir la qualité des équipements du dispositif d'accueil du public dans la durée.**

Il s'agira principalement cette année de :

- **brossage des toitures** de bardeaux de pin,
- **reprise** de certains cheminements piétons,
- **taille d'entretien** des arbustes et arbres plantés en 2023 et 2024,
- **reprise de voiries** ainsi que des zones de stationnement,
- **entretien des lisières** de l'espace d'accueil afin de respecter les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).



Coût prévisionnel :

85 000 €



Dans l'intérêt de préserver le site propre et d'éviter d'exposer l'équipement vieillissant aux intempéries, les **modules de l'escalier** facilitant l'ascension de la dune seront dorénavant stockés en période hivernale en dehors de l'espace d'accueil. **Ce stockage va engendrer un coût de transport et de stockage qui viendra s'additionner aux frais de montage, maintenance et démontage.**

Une enveloppe de 70 000 € est à prévoir au budget (transfert des modules, stockage, montage, démontage et maintenance).

Coût prévisionnel :

70 000 €

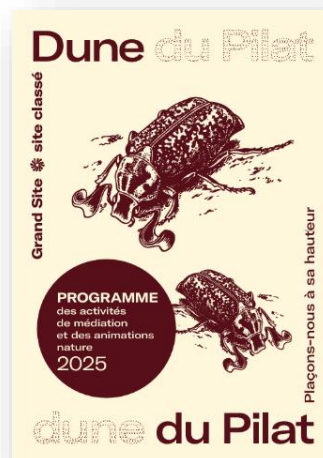
4/ Mise en œuvre d'actions ciblées dans le programme 2025-2028 dont certaines ont été initiées en 2025

Il s'agira entre autres de :

- **Structurer et développer** les partenariats qui renforceront les champs d'actions du Syndicat répondant à ses différentes compétences,
- **Consolider le programme de médiation** en l'orientant sur la singularité du Grand Site,
- **Poursuivre l'optimisation de l'accueil du public** et la **valorisation de l'éco mobilité** pour accéder au Grand Site,
- **Renforcer la communication** sur les actions menées en tant que gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral.

Les démarches cherchant à réduire certaines charges financières vont être poursuivies.

La nouvelle gestion de la documentation visant à supprimer les dépliants en libre-service au profit de la diffusion d'un plan liasse a permis de réduire les frais d'impression et de stockage (- 2 500 €). La location d'un box en zone d'activité a été ainsi résiliée en cours d'année 2025 (- 2 800 €).



2/ Charges de personnel (chapitre 012)

En 2025, le résultat du chapitre 012 est resté inférieur à l'enveloppe prévisionnelle du budget prévisionnel (-8,1 %).

- Réalisé 2025 : **1 327 759.02 €**
- Budget prévisionnel 2025 : **1 444 800€**

Le montant des charges de personnel devrait être sensiblement équivalent en 2026 et ce, en tenant compte :

1/ Des mouvements de personnel

L'année 2025 a été marquée par l'arrivée d'une Directrice Adjointe Administrative le 20 janvier, la démission pour convenance personnelle d'un agent de catégorie A au Pôle « Administration Générale » le 30 septembre et le départ à la retraite d'un agent de catégorie C simultanément à la mise en disponibilité d'un autre agent de catégorie C au service « Gestion, Aménagement et Sécurité » le 31 décembre dernier. **Compte tenu de la réorganisation du pôle technique, ces deux postes resteront vacants en 2026.**

En revanche, l'agent « Référente de l'hygiène et de la propreté des locaux » reprendra son poste le 02 mars après un long arrêt de travail (depuis mai 2023), à la suite d'un grave accident de trajet. **Cet agent réintègrera le Syndicat dans le cadre d'un reclassement validé en Conseil Médical du Centre de Gestion sur la base d'un mi-temps thérapeutique dans un premier temps.**

Cet agent assurera dorénavant les missions de « Chargée de la gestion des stocks et des suivis de l'hygiène et de la propreté des locaux ». Durant son absence, la gestion et l'entretien des sanitaires publics ont été assurés par un agent sur un poste de remplacement. **Ce poste va être à conforter en cours d'année.**

En 2026, l'équipe de médiation renforcée optimisera l'animation des collaborations existantes et structurera celles en projet dans le cadre de partenariats formalisés.

La gestion du Grand Site par le Syndicat a conduit au fil des années à un étalement de la fréquentation (des vacances de printemps à celles d'automne), facteur de plus amples retombées économiques pour le territoire. Souhaité par l'ensemble des acteurs locaux, **cet allongement de la saison touristique conduit à conforter les renforts saisonniers pour besoins occasionnels.**

En 2026, **ces renforts** qui concernent les équipes dont les missions sont directement liées à la venue du public et sa présence sur site (gestion des flux, sanitaires, accueil/information et médiation) **seront identiques à 2025.**

Ces recrutements pour faire face à l'accroissement temporaire d'activité et saisonnier (emplois non permanents) représentent en 2025, **26,15 % de la masse salariale de l'ensemble des agents contractuels.**

En 2026, ils représenteront l'équivalent de 4.5 ETP pour une charge de 120 000 €.

Enfin, l'accroissement des tâches administratives et le respect de la conformité réglementaire tant sur l'aspect budgétaire que dans le domaine des ressources humaines nécessitent **de maintenir l'organisation du service « Administration générale » telle que mise en place au cours de l'année passée et vont conduire à conforter le poste de la chargée de mission juridique en cours d'exercice.**

Pour rappel, la responsable (agent catégorie A) du pôle « Juridique, commande publique et gestion domaniale » a quitté l'établissement en 2024 à l'issue de son contrat à durée déterminée et n'a pas été remplacée.

L'évolution de la masse salariale et l'orientation des postes correspondent aux besoins de l'établissement dans le cadre de l'extension des missions du Syndicat définies par les orientations du programme d'actions. L'enveloppe financière et les effectifs resteront toutefois stables par rapport à 2025.

2/ Des évolutions statutaires et des augmentations des taux de cotisation

Compte tenu de l'ancienneté de certains agents, **des avancements d'échelon, de grade et d'éventuelles promotions statuées par le Centre de Gestion de la Gironde sont à prévoir en cours d'année.**

Par ailleurs, **l'augmentation de taux de cotisations sont d'ores et déjà annoncés**, notamment celui de la CNRACL (augmentation de 3 points pour l'année 2026 soit 37,65% contre 34,65 % en 2024, pour atteindre progressivement d'ici 2028 le taux de 43,68%).



3/ Charges financières (chap 66) et dotations aux amortissements (chap 67 – opérations d'ordre)

Les charges financières, proportionnelles au montant des emprunts, constituent une dépense récurrente pour le Syndicat (**73 000€**).

Calculés en fonction du montant et de la nature des biens amortissables et de la durée de la dévalorisation de ces derniers fixés par délibération, les dotations aux amortissements constituent depuis l'exercice précédent une charge de fonctionnement de **730 000 €**.

Toutefois, ces dépenses d'ordre ne constituent pas de charge à décaisser et sont sans incidence directe sur les dépenses réelles de l'établissement et de sa trésorerie.

En contrepartie, des dotations devraient générer une recette d'investissement qui devrait être, cette année encore, supérieure aux dépenses réelles envisagées.

Chapitre 66 et chapitre 67

Charges financières :
73 000 €

Dotations aux amortissements :
730 000 €

Malgré un contexte économique national instable, qui sera très certainement marqué par l'inflation et l'évolution des charges, les dépenses de fonctionnement du Syndicat Mixte devraient rester stables par rapport à l'année 2025.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En 2025, certains aménagements pour parfaire la requalification de l'espace d'accueil et optimiser les conditions de travail de l'équipe technique du syndicat ont pu être réalisés.

Il s'agit principalement de :

- ✓ **L'abri du poste de paiement** situé le long de la voie de sortie de l'espace d'accueil,
- ✓ **L'implantation d'une station d'autoréparation pour les vélos** pour laquelle une contribution de l'ADEME de 1 050 € a été obtenue,
- ✓ **L'aménagement d'un local technique**, opérationnel en ce début d'année après réception du chantier.

Ce local va dorénavant permettre de répondre aux besoins de l'équipe technique (stockage, outillage et matériel) et d'entreprendre des travaux d'entretien du matériel et des équipements à l'abri des intempéries.



En 2026, la section d'investissement sera impactée par :

1/ L'achèvement des aménagements complémentaires à la requalification de l'espace d'accueil

Cela correspond aux aménagements qui n'ont pu être entrepris en 2025 à savoir, la réfection intérieure du bâtiment abritant les sanitaires publics et le traitement paysager des abords de la cabane « découverte ».

L'agencement intérieur du local abritant les sanitaires

dédiés au public impose une réorganisation spatiale et fonctionnelle pour optimiser son usage et prévoir un espace de stockage adapté ainsi qu'un poste de travail pour les agents en charge de son entretien et de sa surveillance.

Le fonctionnement des espaces dédiés à l'accueil et l'information du public a mis en exergue la pertinence de dissocier la dernière station du parcours de visite s'adressant au grand public de l'accès à la cabane « découverte » accueillant majoritairement les groupes scolaires.

Le traitement paysager des abords de la cabane

« découverte » supervisé par le paysagiste conseil du Syndicat comprendra une harmonisation des sols au profit d'une plus grande perméabilité (remplacement du stabilisé renforcé par une terrasse en bois), la création d'un escalier reliant le chemin d'accès à la dune à la station du parcours de visite et un traitement paysager du talus afin de limiter l'érosion.

Les coûts générés par ces deux aménagements sont estimés :

- à **33 000€** pour les honoraires de maîtrise d'œuvre
- entre **80 000€ et 100 000€** pour la réalisation des aménagements

2/ Les études préliminaires pour engager une nouvelle tranche de travaux en 2027 qui concerneront :

Le renouvellement de l'escalier facilitant l'ascension de la dune implanté sur les terrains du Conservatoire du littoral.

Cet équipement datant de 1996 est dégradé et le recul de la dune va progressivement rendre difficile l'accès côté Est aux engins mécaniques utilisés pour son montage et son démontage.

En juin 2025, le paysagiste conseil du RGSF a été sollicité pour entreprendre une expertise « flash ». Celle-ci a démontré que le choix du type d'équipement resterait limité (escalier) ainsi que le secteur d'implantation compte tenu des contraintes physiques et techniques de ce secteur fortement exposé à l'avancée dunaire engendrant l'éboulement du sable côté Est.

En complément, un état des lieux/contexte en pied de dune au niveau de l'espace d'accueil (relief accidenté des anciennes dunes) et un synthétique diagnostique sur l'avancée dunaire sur le secteur nord de la Grande Dune a été demandé au BRGM.

Sur la base du projet d'intention du paysagiste et du rapport du BRGM qui nous sera fourni au cours du 1^{er} trimestre, une étude de faisabilité, préalable indispensable, **pourra être engagée en cours d'année en concertation avec le Conservatoire du littoral qui déléguerait la maîtrise d'ouvrage au Syndicat.**

Cet équipement installé en site classé devra rester démontable et son implantation sera soumise à une autorisation ministérielle par le biais d'un dépôt de permis d'aménagement (équipement implanté en site classé pour une durée supérieure à 3 mois).

L'année 2026 sera consacrée aux études et démarches administratives pour une mise en œuvre envisagée en 2027.

L'extension des bâtiments abritant les services du Syndicat et des espaces d'exposition et de médiation

Lors de l'élaboration du projet de requalification de l'espace d'accueil, la priorité a été donnée aux services dédiés au public et aux activités commerciales devant trouver place dans le village de cabanes.

Très rapidement après l'achèvement des travaux, **les locaux se sont révélés trop exigus pour héberger les bureaux de la direction et des services administratifs et répondre aux besoins de développer les actions de médiation par l'intermédiaire d'expositions, de conférences etc....** Cette contrainte a engendré une externalisation d'une partie de l'équipe du syndicat et la location de bureaux représentant une charge financière supplémentaire (17 000 €/an).

Unaniment le comité syndical a estimé pertinent de regrouper les équipes sur site pour optimiser la cohésion de groupe. Cet objectif nécessite l'extension des locaux existants.

Par ailleurs, l'intérêt d'accueillir des expositions telles que celle du collectif 600 ° au cœur de l'espace d'accueil et la nécessité de diversifier les outils visant à sensibiliser les visiteurs aux valeurs paysagères du Grand Site et aux conséquences du changement climatique ne sont plus à démontrer. Ils encouragent à **développer la programmation d'expositions et d'événements (conférences et/ou projections) réalisés en interne ou proposés par nos partenaires.**

Cependant, à l'heure actuelle l'espace d'accueil ne dispose pas d'espaces fermés et ouverts adaptés pour concrétiser ces projets.

L'extension et la réorganisation de certains locaux et espaces ouverts (pergolas) nécessiteront une autorisation ministérielle et engendreront le dépôt d'un permis d'aménager.

En 2026, un travail de fonds sera entrepris afin d'étudier les possibilités d'extension et/ou d'implantation complémentaires en concertation avec les services de la DREAL, de l'UDAF et de l'appui d'un bureau d'études.

Coût estimé :
(frais d'études et d'honoraires) : **50 000 €**

3/ Les remboursements d'emprunts

Montant de remboursement des emprunts en 2026 : 176 500 €

Emprunt pour l'acquisition foncière :
84 500 €
(échéance semestrielle)

Emprunt pour la réalisation des travaux :
92 000 €
(échéance trimestrielle)

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION

Orientation I : Préserver les composantes paysagères forgeant le caractère unique du Grand Site de France en projet

1/ Poursuivre les missions de gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral

En 2026, le Syndicat va poursuivre ses missions de gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral guidées depuis 2022 par les conséquences de l'incendie. Elles visent d'une part, **à assurer la sécurité du public et la protection des risques matériels et corporels** liés à la gestion du site et d'autre part, **à veiller à la préservation des milieux fréquentés.**

Il s'agit de travaux d'entretien, de missions de surveillance et de l'encadrement des usages et COT.

Concernant ce dernier, l'occupation des terrains du Conservatoire du littoral par des professionnels du vol libre exerçant une activité commerciale a été régularisée par la signature de C.O.T en juin 2025, à l'issue d'un Appel à Manifestation d'Intérêt.

En 2026, le Syndicat accompagnera ces prestataires dans l'application de la convention au même titre que les concessionnaires de l'espace d'accueil.



Coût estimatif
(entretien et gestion des terrains du CDL) :
8 000 €

2/ Contribuer à l'élaboration du plan de gestion et à sa mise en œuvre

Suivis naturalistes

Les connaissances naturalistes sont indispensables à l'élaboration du diagnostic, préalable à la rédaction du plan de gestion.

Les données naturalistes post incendies recueillies en 2025 seront consolidées par la poursuite en 2026 des inventaires faunistiques. Les espèces ciblées sont les reptiles (lézard ocellé, vipère aspic, coronelle girondine), les chiroptères, les insectes (*Eurydema herbacea*, *Thorectes sericeus*, *Labidura riparia*, *Anisolabis maritima*, *Chrysolina oceanoripensis*) et les espèces à enjeu de l'avifaune (Pie-grièche écorcheuse, Cochevis huppé, Pipit rousseline, Bondrée apivore et Circaète Jean-le Blanc).

Ces inventaires faunistiques viennent compléter les données floristiques acquises depuis 2016 en partenariat avec le CBNSA.

La priorité ayant été donnée au suivi des milieux forestiers, celui de l'inventaire floristique a été interrompu depuis l'incendie. Il va être actualisé en 2026.



Pour ce faire, le Syndicat va faire appel, dans le cadre d'un stage de fin d'étude, à un étudiant en botanique pour entreprendre d'avril à août l'inventaire et le suivi des espèces endémiques mais aussi des espèces exotiques envahissantes.

Ces nouvelles données seront ensuite analysées et validées par le CBNSA. **Les modalités de partenariat avec le CBNSA vont être actualisées dans le cadre de la convention renouvelée.**

Ces inventaires vont permettre de renforcer les données existantes sur les espèces présentes pour identifier les actions à court et moyen terme à mener sur les milieux dunaires et forestiers dans le cadre du plan de gestion des terrains du Conservatoire du littoral.

Le suivi des gravelots à collier interrompu va se poursuivre également selon les protocoles établis et rentrant dans le cadre du recueil de données.



Coût estimatif
(inventaires et suivis) :
32 000 €

Observatoire photographique

La mise en place d'un **observatoire photographique** est également à privilégier. Cet **outil de gestion** a pour objet de constituer des fonds photographiques permettant d'observer l'évolution des paysages sur le long terme et d'analyser les mécanismes de transformation afin de mieux les comprendre.

Selon les modalités définies par la **convention de partenariat avec les Archives Départementales renouvelée pour la période 2026-2027**, un étudiant va être recruté en stage rémunéré pour entreprendre le classement du fonds photographique privé, collecté par l'intermédiaire du Syndicat Mixte.

Ces relevés photographiques réalisés entre 1935 et 1992 devraient permettre de mettre en évidence les évolutions de la physionomie de la dune durant six décennies.

En complément, le stagiaire pourra être amené à traiter le fonds photographique numérisé, propriété du Syndicat Mixte.

Le recueil de visuels des secteurs incendiés établi depuis 2022 en concertation avec le paysagiste conseil de l'établissement va se poursuivre avec **une nouvelle campagne de prises de vue.**



Coût estimatif :
6 000€

Orientation 2 : Développer la médiation pour renforcer l'esprit des lieux

1/ Extension de l'offre de médiation en s'appuyant sur la singularité du site et ses valeurs paysagères bouleversées par l'incendie

Les visiteurs sont naturellement sensibles à la beauté et à la grandeur du site mais ne disposent pas spontanément des clés de compréhension pour mesurer les particularités des lieux et les enjeux de leur préservation. **C'est pourquoi depuis 2011, le Syndicat s'est employé à structurer et développer une offre de médiation afin de partager les connaissances scientifiques et culturelles recueillies en s'appuyant sur les valeurs paysagères du site.**

En 2025, **plus de 32 000 personnes ont été sensibilisées** aux valeurs naturelles, patrimoniales et culturelles du Grand Site par le biais des **animations encadrées** par l'équipe de médiation et des échanges instaurés autour des **activités proposées** au sein de la cabane « découverte ».

64 animations ont été programmées au fil des saisons et 94 accueils postés ont été réalisés en crête de dune. Près de **4 000 personnes** ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement dans leur approche du Grand Site.

Parallèlement à la mise en œuvre de cette offre, une **nouvelle visite thématique** a été élaborée en interne et testée auprès du public. Valorisant les découvertes archéologiques lors du dernier chantier de fouilles en 2024, **elle retrace « 4 000 ans d'histoire ».**

2/ Actualisation des outils de médiation

En 2025, Le Syndicat Mixte a initié plusieurs actions pour expliquer au public les enjeux autour du massif forestier. Elles se sont traduites par :

- **L'accueil de l'exposition 600 degrés et la projection du film** dans la cabane exposition avec les habitants du territoire ;
- **La mise en œuvre d'une balade autour du paysage** dans le cadre des 50 ans du Conservatoire du littoral.



Les balades contées, qui attirent majoritairement un public de proximité ont, elles aussi, **été remaniées** pour offrir un récit autour de **la question du mouvement, du changement, de l'éphémère.**

En 2025, le Syndicat a sollicité Graine Nouvelle - Aquitaine pour **établir un diagnostic** de l'offre de médiation existante et les outils utilisés. Sur la base des conclusions attendues pour février, le déploiement des thématiques à aborder va se poursuivre en 2026. En lien avec la Réserve Naturelle de Saucats et d'autres partenaires spécialisés (BRGM, Terre et Océan, géologues...), **des outils de médiation axés sur la géologie vont être créés puis testés.**

Ces thématiques seront consolidées en 2026 afin d'établir une programmation basée sur un fil rouge fédérateur caractérisant ce paysage de grande nature : **thématique de l'éphémère et du mouvement.**



L'appropriation du paysage d'aujourd'hui et de demain va être confortée en 2026 avec la **mise à jour du livret de découvertes** grand public (graphisme + édition des livrets).

La réédition en 2025 des « **Pistes de Robin** », pensé par Gironde Tourisme et s'adressant à un public familial a permis de promouvoir plus largement ce support de découverte pédagogique. La déclinaison des Pistes de Robin **en version FALC et accessible PMR sera entreprise en 2026** afin d'étendre les outils de médiation à tous les publics.

Afin de faire de la Dune, un site majeur de médiation sur la mer, le Syndicat engagera dès 2026, en lien avec la Réserve Naturelle Nationale du Banc d'Arguin, la **conception de films et vidéos immersives** (définition du cahier des charges, des scénarios, des supports de diffusion, du contenu, du calendrier prévisionnel...).

Le format des vidéos permettra leur utilisation avec des casques en réalité virtuelle mais aussi dans les espaces d'accueil du public (cabane exposition), et sur le site Internet du Grand Site.

3/ Animation des partenariats

Pour développer son offre d'animations le Syndicat s'appuie au-delà des compétences acquises par l'équipe de médiation, sur des collaborations existantes formalisées par la signature de conventions cadre.

Certaines conventions aujourd'hui caduques sont à actualiser, d'autres en projet restent à structurer.

Le recrutement en mars 2026 d'un(e) Chargé(e) d'animation des partenariats et de la médiation permettra d'animer ces collaborations avec :

- L'actualisation de la convention avec la Réserve Naturelle Nationale du Banc d'Arguin et la mise en œuvre de nouvelles animations (sorties en kayak et représentation théâtrale) ;
- La formalisation du partenariat avec le GRAMASA par la signature d'une convention-cadre, la formation de l'équipe de médiation et la réalisation d'animation à deux voix (phases tests) ;
- La rédaction d'une convention-cadre afin de définir le déroulé des fouilles archéologiques programmées à l'automne et l'accompagnement du Syndicat pour l'organisation opérationnelle du chantier et sa valorisation ;
- La formalisation du partenariat avec le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon, par la signature d'une 1^{ère} convention-cadre.



Cette action pourrait s'inscrire dans le cadre du partenariat avec le Parc Naturel Du Banc d'Arguin de Mauritanie. La demande de financement au titre de la FICOL est en cours d'instruction.

4/ Étendre les missions d'éducation à l'environnement

En 2025, **114 animations dédiées au public scolaire** ont été programmées. Elles ont permis à **2 249 élèves** principalement du territoire Bassin d'Arcachon/Val de Leyre d'être sensibilisés aux valeurs du Grand Site et aux enjeux de préservation des espaces naturels.

Les 145 classes n'ayant pas pu bénéficier d'une animation ont été accompagnées dans leur découverte du site en autonomie par la **transmission des supports pédagogiques réalisés par le Syndicat** (kit enseignant, carnet de découverte, jeu de piste).

L'actualisation de ces outils entamés en 2025 va être finalisée au courant du 1^{er} trimestre de l'année.

Dans le cadre du partenariat avec les archives départementales, le projet de mallette pédagogique consacrée à la dune initiée par le « service des publics » des Archives va prendre forme. **Il s'agira de réfléchir sur son articulation avec les outils existants et de travailler sur son contenu.**

D'autres synergies seront aussi à activer. Il conviendra entre autres, d'articuler les actions de sensibilisation au milieu forestier avec celles menées par l'ONF notamment dans le cadre du contrat de projet 2024-2028 « Forêt d'exception ». **Un travail de cohérence et de complémentarité a débuté en 2025 sur la thématique des malles pédagogiques.**

Le recrutement du Chargé(e) d'animation des partenariats et de la médiation va contribuer à la concrétisation de ces actions communes. Il va permettre également d'engager la réflexion sur la mise en place **d'une aire terrestre éducative** en lien avec l'OFB. Il s'agira d'identifier les écoles potentielles, construire le projet éducatif et définir la zone terrestre et les modalités administratives et de gestion participative pour une mise en œuvre opérationnelle en 2027. Cette action pourrait s'inscrire dans le cadre du partenariat avec les deux bancs d'Arguin.

Coûts estimatifs

Animations et supports : **70 000€**

Actualisation des outils d'éducation : **7 500 €**

Orientation 3 : Favoriser le tourisme durable et inclusif

Les missions menées par l'équipe du « Point Information » sont multiples. Elles répondent à une **double compétence**, d'une part **accueillir et informer sur site**, d'autre part **communiquer** envers les publics mais aussi les habitants et les acteurs touristiques institutionnels et privés du territoire.

Elles sont également **transversales** et exigent de travailler en étroite collaboration avec le pôle « médiation » pour valoriser les animations proposées et avec le pôle « technique » pour contribuer à la gestion opérationnelle de l'espace d'accueil.

1/ Préparer et accompagner les publics à la découverte d'un espace naturel

En 2025, **26 529 visiteurs** ont été accueillis au « Point Informations » et la moitié d'entre eux a bénéficié de renseignements adaptés à leur demande sur le Grand Site et/ou plus largement sur le Bassin d'Arcachon. **La proportion de publics étrangers est conséquente (57%)**. La maîtrise de langues étrangères par les agents du Syndicat a permis de leur garantir un accueil de qualité au même titre que le public français.

Pour renforcer cette compétence, **une formation sera proposée** aux équipes « tourisme et médiation ». Cette formation en anglais dans un 1^{er} temps, sera axée sur les thématiques liées à la dune et au Bassin d'Arcachon et leurs vocabulaires spécifiques.

Afin d'améliorer le recueil et la saisie des données de fréquentation **une interface numérique a été développée en interne et testée en 2025**. Cette application simplifie la charge de travail et facilite le traitement des données par le référent « Observatoire de la fréquentation ».

Au printemps 2025, un **module de souscription numérique** pour obtenir l'abonnement annuel du parc de stationnement a été mis en place. Cette solution fluide et pertinente a été plébiscitée. **148 abonnements ont été enregistrés** depuis la 1^{ère} communication sur les réseaux sociaux. **77 % des abonnés sont girondins dont 52 % habitants du Bassin d'Arcachon**.

2/ Impliquer les professionnels du tourisme et les habitants dans un tourisme durable

Le « Point informations » joue également **un rôle de transmission et de relais** envers les concessionnaires, structures institutionnelles du tourisme et médias, en contribuant entre autres à :

- **la mise à jour immédiate des informations** en cas d'événements ponctuels (alerte tempêtes, canicule, fermeture exceptionnelle etc...);

- **une réactivité rigoureuse sur les réseaux sociaux ;**
- **une implication fonctionnelle dans l'application des protocoles** (enfants perdus, coordination en cas d'incidents, gestion des objets perdus...).

L'équipe du « Point Informations » a également **un rôle de coordinateur** en contribuant à la **préparation et l'organisation fonctionnelle des événements** organisés par le Syndicat ou par ses partenaires.

L'année 2025 aura été ainsi ponctuée par :

- La balade littorale pour les 50 ans du Conservatoire du littoral,
- L'exposition 600 ° inaugurée en juin,
- L'accueil de la délégation du PNBA mauritanien,
- L'accueil de délégations de différents horizons (commissions européennes, filière bois etc..) et d'éductours.

Cette mission se poursuivra en 2026 entre autres avec :

- **Le renouvellement** du temps d'échange et d'information avec les concessionnaires et **sa déclinaison** auprès des professionnels du vol libre détenteurs de COT,
- **L'organisation de la journée de cohésion des OT** (remise en jeu du trophée) en mars et tout au long de la saison **l'accueil des offices de tourisme pour promouvoir l'offre nature et écotouristique de leur territoire** dans le cadre du partenariat avec Gironde Tourisme,
- **L'organisation d'opérations participatives dédiées aux habitants** en lien avec le SIBA (Bassin Bénévolat),
- **La préparation d'un webinaire** à l'attention des socio-professionnels qui pourrait être opérationnel en 2027.

En s'inscrivant dans les actions partenariales proposées par le SIBA (le tour du monde en 80 km), le PNRLG (réduction entrées Marquèze et Réserve), la Maison de l'Huître ou par le réseau des offices de tourisme, **le Syndicat conforte sa présence au sein du réseau des partenaires touristiques** du Bassin d'Arcachon et répond à **l'objectif fixé de diffusion de la fréquentation sur le territoire**.

Au total **564 entrées** ont été générées par ces opérations au profit de ces différents sites. **L'enjeu en 2026 sera de faire vivre, poursuivre et renforcer ces partenariats**.

3 sites incontournables en Nouvelle-Aquitaine

Des réductions pour toute la famille !

Comusée de Marquèze
www.marqueze.fr

Réserve Ornithologique du Teich
www.reserve-ornithologie-du-teich.com

Sur présentation de cette carte, bénéficiez de tarifs réduits dans 2 des plus beaux sites de Nouvelle-Aquitaine.

Carte disponible à l'accueil de la DUNE DU PILAT

12€ / adulte
9€ / jeune (4-17ans)
40€ (pour 2 adultes + 2 jeunes)
45€ (pour 2 adultes + 3 jeunes)

Enfant supplémentaire : 6€
Gratuit pour les moins de 4 ans

2,70€ / adulte
30€ / famille (2 adultes + 2 enfants)

Événements en cours offerts sans...

3/ Poursuivre une stratégie d'accueil qualitatif et mettre l'accessibilité au cœur de la stratégie d'accueil

Tout en veillant à rester sobre en termes d'édition et de diffusion de documentation, le Syndicat s'emploie à répondre aux questionnements des visiteurs et à **valoriser l'intégralité du territoire** Bassin d'Arcachon/Val de Leyre à partir de la notoriété de la dune.

Soucieux de répondre aux nombreuses questions générées par la requalification de l'espace d'accueil, le syndicat éditera en 2026 **un livret « 50 ans d'accueil à la dune du Pilat »**. Cette synthétique brochure illustre un important travail de recherches auprès des archives municipales et départementales, de collecte de données et de sélection iconographique.

Ce fascicule « grand public » **sera édité et diffusé en 2026**. Au-delà, une réflexion sera engagée sur la réalisation d'une exposition sur ce même thème en sollicitant les habitants du territoire au travers d'une action participative (collecte de témoignages et supports iconographiques) qui reste à organiser.

Trait d'union entre la valorisation du territoire et celle de l'écomobilité, **« l'escapade nature sans voiture »** est un concept de découverte initié par le RGSF. Décliné dans de nombreux grands sites et localement depuis 2016, il va être actualisé en incluant les spécificités révisées sur l'itinéraire. Ce travail sera optimisé et élargi par l'élaboration d'une autre offre de découverte à l'échelle du Bassin s'appuyant sur les points de vue offerts sur la dune. Cette **déclinaison « des fenêtres sur la dune »** sera construite en concertation avec les partenaires des territoires concernés notamment les offices de tourisme afin d'en faire un outil de promotion touristique partagé.

En 2024 et 2025, l'espace d'accueil a été labellisé **« Tourisme et Handicap »** et **« Accueil Vélo »**.

Au même titre que les aménagements de l'espace d'accueil, **ces dispositifs nécessitent un suivi constant afin de ne pas déroger aux critères des labels.**



Afin de compléter le panel de services proposés gratuitement, les actions en faveur de l'accessibilité se poursuivent avec en 2025, l'implantation d'une borne d'autoréparation et en 2026 la **déclinaison du parcours des pistes de Robin en FALQ et PMR.**

L'évènement Handi dune devrait également être renouvelé dès 2026.



L'implication du Syndicat pour l'accueil des cyclotouristes devrait être soulignée par la reconnaissance de l'espace d'accueil comme **« pôle d'excellence »** par Gironde Tourisme. Une journée y sera consacrée en juin à l'occasion de la journée mondiale de la bicyclette.

La stratégie globale d'accueil qualitatif mise en œuvre depuis la requalification de l'espace d'accueil va permettre au syndicat d'engager en **2026 la démarche pour obtenir la labellisation « destination d'excellence »**.

La mise en œuvre de ces actions génère peu de dépenses pour le Syndicat mais repose essentiellement sur les moyens humains de l'établissement.

Coût estimatif :

10 000 €

Orientation 4 : Renforcer le partage et la transmission du projet de territoire

1/ Développer des outils de communication et de sensibilisation pour partager les valeurs et les enjeux du Grand Site

La communication constitue **un pilier fondamental** pour rendre lisibles les actions mises en œuvre par le Syndicat, notamment celles menées en tant que gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral. C'est **une mission transversale** qui conduit la responsable « communication » à travailler en lien avec l'ensemble des services pour valoriser le panel d'actions portées par les équipes.

Elle génère :

- la rédaction **de communiqués de presse** associés à l'actualité du Syndicat,
- la **mise à jour régulière** du site internet et du dossier de presse,
- une contribution à des **accueils presse**,
- un **suivi et une forte réactivité** sur les réseaux sociaux,
- la **gestion et l'enrichissement** de la photothèque et de la vidéothèque.

En 2025, une **page LinkedIn du Grand Site a été créée**. Par ce réseau social professionnel le Syndicat s'adresse dorénavant aux professionnels du tourisme, du paysage, de la biodiversité, du patrimoine.

En parallèle le Syndicat a pris l'attache **d'une agence spécialisée dans la communication numérique** pour développer et structurer sa stratégie de communication sur les réseaux sociaux. Cette collaboration s'est traduite par **la création de 23 contenus différents (courtes vidéos, réels et stories)** et leur diffusion sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram mais aussi Youtube et le site internet du Syndicat) en 2025.

2/ Harmoniser la communication avec la politique des Grands Sites de France et ses valeurs

Dans le cadre de son travail sur les marques « Site classé » et « Grand Site de France » qui lui appartient, le Ministère a livré un **nouveau cadre réglementaire**. Celui-ci conduit le Syndicat à tendre progressivement vers une **harmonisation de l'actuelle charte graphique en adoptant la dénomination « projet Grand site de France Dune du Pilat » et la réalisation du cartouche du territoire sur fond blanc**.

En 2026, un graphiste sera sollicité afin d'élaborer avec l'appui du Réseau des Grands Sites de France le cartouche « projet Grand Site de France » qui deviendra la signature institutionnelle du Syndicat.

Certains montages vidéo ont atteint un nombre de vues intéressant comme la balade littorale pour les 50 ans du Conservatoire du Littoral (3 900 vues), le retour sur Handi Dune (5 600 vues), le reportage sur les prospections gravelot (6 700 vues), la vidéo sur le label accueil vélo (10 000 vues) ou encore la deuxième phase de pub pour le pass annuel (36 000 vues).

Un carrousel (ensemble de photos à faire défiler) sur les bons gestes à adopter avant et pendant la visite a notamment atteint les 15 000 vues.

En 2026, **cet accompagnement sera renouvelé** afin d'appuyer les équipes du Syndicat sur des thématiques précises et **renforcer la production de contenus qualitatifs** sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, Youtube).

Il s'agira également **de former les agents** sur l'utilisation du matériel multimédia et des logiciels de montage afin d'envisager à l'avenir la production de contenus de manière autonome avec l'achat du matériel nécessaire.

Dans la continuité des actions entreprises en 2025 **avec la mise en place du module Lisio facilitant l'accessibilité numérique**, le Syndicat entreprendra **une mise à jour/refonte partielle de son site Internet afin de tendre vers une mise en conformité RGAA** (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

La valorisation du Pass annuel par des campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux va également être poursuivie en sélectionnant les zones géographiques ciblées (Bassin d'Arcachon, Val de Leyre et métropole bordelaise).

Coûts estimatifs :

Actions de communication : **50 000€**

Dune du Pilat
dune du Pilat
Grand Site  **site classé**